

DISTINCTIONS MÉTHODOLOGIQUES – UN POSSIBLE MODÈLE D’ANALYSE DU LANGAGE –

DAN STOICA

1. INTRODUCTION

Entamer une recherche présuppose non seulement l’existence d’une intuition scientifique que l’on pourrait circonscrire à un domaine d’étude, mais aussi un trajet à parcourir et des instruments à utiliser, bref une méthodologie à employer. Or, plus le domaine est vaste et difficile à définir et à dominer, plus la méthodologie à employer devrait être mieux définie et choisie de telle sorte qu’elle offre la possibilité d’une démarche bien structurée, limpide et facile à suivre.

Prenons, par exemple, une recherche visant à surprendre le rapport entre la logique et le langage, tel qu’il apparaît dans la littérature spécialisée. Non seulement il est difficile de trouver des rapports entre une science (la logique) et un objet (le langage), qui n’est même pas l’objet de ladite science; de plus, la nature complexe du phénomène appelé «langage» et le rapprochement possible entre la logique et la sémiotique¹ rendent une telle recherche difficile à engager en l’absence d’une méthodologie bien mise au point.

Une manière de délimiter et d’analyser les contributions théoriques portant sur la relation que nous proposons pour exemple serait de les regarder sous la perspective offerte par la distinction entre *niveau phrastique* et *niveau transphrastique*, d’une part, et par la distinction entre *l’analyse logique* et *l’analyse sémiotique*, d’autre part. Les niveaux phrastique et transphrastique auraient en vue le domaine-objet de la recherche; l’analyse (la méthode) logique et l’analyse (la méthode) sémiologique auraient en vue l’instrument utilisé pour l’investigation du domaine.

Nous allons tenter de présenter les alignements sur lesquels prennent contour les deux méthodes possibles à assumer, de façon à permettre de voir leurs rapprochements et les distances qui les séparent, en assurant à chaque méthode son individualité. D’autant plus que nous sommes souvent à même de constater une dispersion des procédures tenant à l’une d’entre elles que l’on retrouve engagées sous la juridiction de l’autre, du seul fait de ne pas avoir réalisé les distinctions catégorielles et celles des procédures, tel qu’on se le doit dans une investigation de cette sorte.

¹ Cf. Peirce, entre autres (voir *infra*).

Pour revenir à notre exemple – l'étude du rapport logique/langage, tel qu'il est surpris dans la littérature spécialisée – nous devons préciser que les distinctions que nous proposons vont constituer un critère discriminatoire dans l'ordonnement et la systématisation d'un champ aussi vaste. Il est vrai aussi que ces distinctions pourraient ne pas présenter d'importance pour des cas où les buts poursuivis seraient différents. Il n'en reste pas moins que l'exemple que nous avons choisi est valable, car il prouve l'importance du choix d'une méthodologie claire et opérante, surtout lorsque la recherche vise un domaine difficile à soumettre et à contrôler.

Une deuxième remarque s'impose, qui est elle-même une assumption méthodologique: l'étude en parallèle des deux méthodes d'investigation des contributions théoriques sur la relation entre la logique et le langage sera une étude qui aura en vue *la tonalité dominante*² de chacune d'entre elles. Ce que nous voulons mettre en relief c'est que l'analyse comparative que nous proposons ne porte pas à des déterminations ponctuelles et pointues (ce qui est bien naturel lorsqu'il s'agit de méthodologies). On pourra retrouver certains éléments de l'analyse logique dans l'analyse sémiotique, et, réciproquement, on pourra trouver des procédures tenant à cette dernière dans l'analyse logique. C'est au niveau de la *tonalité dominante de la méthode* que les distinctions pourront nous apparaître avec plus d'évidence.

Généralement parlant, lorsqu'il s'agit d'analyses comparatives faites sur des produits cognitifs de grandes dimensions et d'un haut niveau de complexité (pour parler de l'ensemble méthodologique, c'en est le cas), la mise en évidence des rapprochements et des distances entre eux se fait en poursuivant la tonalité dominante, l'essentialité du produit cognitif pris en considération.

2. L'ÉTUDE COMPARATIVE DES DEUX MÉTHODES

(a) On peut remarquer – en étudiant attentivement aussi l'origine que le développement des deux méthodes – que l'analyse logique et l'analyse sémiotique sont, toutes les deux, des démarches d'ordre métathéorique, autrement dit, une sorte d'instruments de mesure pour les accomplissements d'un certain domaine. Partant de cette qualité, il résulte que leur action porte sur un certain «langage-objet» qui constitue le domaine des investigations à l'aide de l'analyse logique ou à l'aide de l'analyse sémiotique. Ce «langage-objet» est fait soit de démarches cognitives de l'ordre de la spontanéité (comme, par exemple, les argumentations du discours quotidien), soit de démarches cognitives de l'ordre de la scientificité (comme, par exemple, l'explication scientifique).

² L'idée d'une «tonalité dominante» dans l'analyse des actes discursifs vient de Charles W. Morris, lequel y fait recours pour déterminer les caractéristiques de chaque type de discours analysé (voir à ce sujet: Ch. W. Morris, *Signs, Language and Behavior*, New York, Prentice Hall, 1946, chap. III).

Prenons pour point de départ Aristote, celui qui reste l'autorité incontestable dans le domaine qui nous préoccupe. Chez lui, l'analyse logique avait pour but de déterminer l'instrument méthodologique de la science (le syllogisme) – comme dans ses *Seconds Analytiques* – ou de la pratique discursive (la mise en relief des «lieux communs» des prédicables ou des genres discursifs) – comme dans les *Topiques*, dans les *Réfutations sophistiques* ou encore dans la *Rhétorique*. Mais comment a-t-il fait, Aristote, pour découvrir le syllogisme? C'est par l'analyse logique des discours déjà existants qu'il y est parvenu, que ce fût des discours du champ des sciences ou des discours tenant à l'art de la conversation. Et comment s'y est-il pris pour découvrir les «lieux communs»? C'est par l'analyse logique d'ordre inductif, réalisée par l'investigation des débats et des discours. Kant allait d'ailleurs le dire: «en tant que science des lois nécessaires de la pensée garantissant la possibilité de toute application de l'intellect et de la raison, donc qui constitue les conditions dans lesquelles l'intellect peut et doit être en concordance avec lui-même – les lois nécessaires et les conditions concrètes de son application –, la logique est un canon»³. Là aussi il y a un indice, bien que plus voilé, du fait que l'analyse logique est une démarche de second ordre sur une démarche cognitive de premier ordre.

C'est pareil pour l'analyse sémiotique qui a souvent été regardée comme une «stratégie de la construction scientifique», tout comme l'analyse logique chez Aristote. Petre Botezatu a fait cette fine remarque: «l'analyse sémiotique franchit le seuil de la conscience de soi de la construction des théories scientifiques»⁴. Notons encore que chez les deux fondateurs de la sémiotique – Peirce et Saussure – l'analyse sémiotique est assumée comme démarche métathéorique. Chez Ferdinand de Saussure, l'analyse sémiotique – la substance de la naissance de la sémiologie comme science des signes – vient d'une profonde analyse des signes linguistiques constitués en ces produits naturels qui sont les différentes langues historiques, mais aussi d'investigations pertinentes de ce que l'auteur du *Cours* appelle *parole* (au fond, une investigation de la discursivité). Il a souvent été mis en évidence que: «un des traits les plus importants de la linguistique saussurienne est son ancrage dans l'activité concrète d'utilisation du langage. [...] Conformément à cette conception, la sémiologie doit commencer dans la pratique de la communication ou, pour généraliser, la préoccupation pour les phénomènes de signification doit commencer dans la pratique humaine».⁵

³ Trad. d'après l'édition en roumain: Immanuel Kant, *Logica generală*, București, Editura Științifică și Enciclopedică, 1985, p. 66.

⁴ Petre Botezatu, *Semiotica, strategie optimă a construcției științifice*, in P. Botezatu, *Interpretări logico-filosofice*, Iași, Editura Junimea, 1982, p. 44.

⁵ Trad. d'après l'édition en roumain: M. Krampen, *Saussure și dezvoltarea semiologiei*, in Solomon Marcus (ed.), *Semnificație și comunicare în lumea contemporană*, București, Editura Politică, 1985, p. 72.

On retrouve la même idée chez Peirce:

«La logique – dit celui-ci –, dans son acception générale, n'est qu'un autre nom pour la sémiotique, qui est la doctrine quasi-nécessaire ou formelle des signes. En donnant cette doctrine pour "quasi-nécessaire" ou formelle, j'entends aussi que nous observons les caractéristiques des signes que nous connaissons et que, en partant de cette observation, par un processus que je n'hésiterai pas à nommer Abstractisation, on est porté vers des énoncés éminemment faillibles et, donc, dans un sens point nécessaires, quant à ce que doivent être les caractéristiques de tous les signes utilisés par une intelligence "scientifique", autrement dit, par une intelligence capable de tirer du savoir de l'expérience.»⁶

Il y a là la même invitation de voir dans l'analyse des signes une démarche visant la situation de communication dans laquelle ils sont produits ou peuvent l'être.

L'analyse sémiotique est née et s'est développée dans les temps modernes, avec une si grande amplitude justement à cause de ce besoin des constructions cognitives de «passer certains tests» de correctitude et de scientificité, et cela parce que de telles constructions – qui constituaient l'«objet» d'étude de la méthode en question – ont pu être interprétées comme systèmes de signes. De ce point de vue, nous trouvons symptomatique la situation des théories scientifiques, qui sont considérées par les néo-positivistes (tel Carnap, par exemple) comme des langues bien construites; d'où la nécessité de l'analyse sémiotique de telles langues.

(b) Bien que l'analyse logique et l'analyse sémiotique aient (ou puissent avoir) les mêmes constructions théoriques pour langage-objet à soumettre à l'investigation, il reste quand même des distances appréciables entre elles du point de vue de la perspective sous laquelle chacun de ces types d'analyse apprécie et étudie ces langages-objets. Cela veut dire que ces deux méthodes analysent les constructions discursives de deux points de vue différents, et que cela entraîne des finalités différentes.

L'analyse logique étudie une construction théorique sous la perspective de la correctitude (de la solidité) de la pensée (de l'idée) que la construction en question présente au récepteur, sous la perspective des relations entre les idées, de la possibilité de déduire une pensée à partir d'une autre (ou d'autres), en se fondant sur des relations et des opérations qui assurent le respect des lois de la rationalité. C'est-à-dire que l'analyse logique est une *analyse du bien-fondé* de la pensée. Vu que le problème du bien-fondé connaît une grande diversité d'aspects, on voit s'élargir considérablement les possibilités d'application de la méthode de l'analyse logique. Dans le sens restreint et traditionnel du terme de «bien-fondé», l'analyse logique n'opère qu'avec la raison fondée sur la relation de nécessité entre *le donné* (les prémisses, le fondement) et ce qui en est déduit comme *conclusion* (la conséquence).

⁶ Trad. d'après la version en roumain: Charles S. Peirce, *Semnificație și acțiune*, București, Humanitas, 1990, p. 268.

Dans le cas de l'analyse logique, on ignore les éléments colatéraux du bien-fondé, tels que: les modalités de véhiculation de la pensée-fondement et de la pensée-fondée, le rapport des pensées avec l'individu qui tente à les fonder l'une sur l'autre, ou encore des questions ayant trait au contexte du fondement. La méthode logique n'en retient que la relation de fondement, celle qui soutient, qui donne une forme à une construction discursive en vertu de sa forme logique et en dehors de tout contenu que la forme pourrait véhiculer. C'est ce qui nous mène à l'idée que l'analyse logique retient seulement les points nodaux qui donnent la «forme» logique d'une telle construction. Selon nous, l'applicabilité de la méthode de l'analyse logique aux constructions théoriques de grande amplitude a pour base l'extrapolation du concept de «forme logique» employé dans la logique traditionnelle. L'application de ce concept à des structures discursives de grande amplitude pourrait mettre en évidence tout cet embranchement de formes logiques classiques qui donnent une nouvelle fonctionnalité à la démarche logique. C'est probablement la raison pour laquelle Jean-Blaise Grize, dans la tentative de fonder une logique naturelle discursive, prend cette logique pour une «étude des textes et des discours», pour une tentative de dégager enfin «certaines opérations proprement logico-discursives»; la logique naturelle est vue comme un effort de «saisir les opérations qui président à la construction de tout type de discours».⁷

Par opposition à l'analyse logique, l'analyse sémiotique étudie une production cognitive sous la perspective de l'instrument qui sert à véhiculer la pensée – le signe – en prétendant déterminer et proposer des «lois du signe» et des lois des opérations avec les signes, des lois n'ayant rien affaire avec la correctitude et la vérité de la pensée. Le signe entre en circulation, il «fait son numéro» en vertu d'une règle d'utilisation, règle instituée *ab initio* et qui doit être reconnue par tous les utilisateurs du signe. Nous imposons l'existence d'un signe à travers une règle. La pensée entre en circulation et fait son numéro grâce à un fondement rationnel, c'est-à-dire parce qu'elle est déduite d'une autre pensée et non point par l'institution d'une règle à son égard. C'est là qu'on peut remarquer – à notre avis – la différence essentielle, fondamentale, entre le comportement du signe (objet d'investigation de l'analyse sémiotique) – qui est institué – et le comportement de la pensée (objet d'investigation de l'analyse logique) – qui est fondée.

Le corollaire de cette remarque – remarque qui est de la plus grande importance dans la distinction entre les deux méthodes – est que toutes les constructions d'ordre sémiotique (qui ont surtout été vues comme systèmes de signes) sont dominées par des règles, et ces règles préexistent à la construction en soi, lui assurant la possibilité d'existence (il y a des règles pour introduire de signes, des règles de dérivation d'un symbole à partir d'un autre, etc.), tandis que les constructions d'ordre logique (au cas desquelles c'est la méthode logique qui a prévalu) assument leurs règles après l'achèvement des constructions (les règles

⁷ Jean-Blaise Grize, *Logique naturelle et communication*, Paris, PUF, 1996, p. 81.

logiques de la construction d'un bon discours ont été «tirées» de l'analyse faite «*post-factum*» sur des discours déjà construits).

Il est de toute évidence que le signe est institué, alors que la pensée est fondée. Saussure avait parlé de l'*arbitraire* du signe, de son manque de fondement lorsqu'il est mis en circulation (lorsqu'il est *institué*). Martin Krampen met en évidence le fait que chez Saussure «il n'y a aucun principe qui gouverne l'association des signifiants et des signifiés, des opérants et des utilités dans les signes, c'est-à-dire dans les instruments. La combinaison des signifiants avec leurs significations dans un signe appartenant à un système, ou des opérants avec leurs utilités dans un instrument appartenant à un système est arbitraire.⁸

Ces deux manières différentes de manifestation qu'ont les entités spécifiques des deux types d'analyse (la pensée pour l'analyse logique, le signe pour l'analyse sémiotique) vont engendrer des conséquences différentes pour ce qui est de l'opérationnalité de chacune des méthodes. La méthode logique va tenter de déterminer la relation de fondation qui «tient» un produit cognitif, celle qui fait qu'il soit ce qu'il est du point de vue des lois de la rationalité; l'analyse sémiotique aura en vue la relation d'institution (la correcte applicabilité des règles) et la capacité du produit discursif d'obéir à ces règles d'institution et aux combinaisons qui en découlent pour les signes primaires.

(c) De tout ce qui précède – la section (b) – une conclusion de la plus haute importance s'impose pour la distinction entre les deux méthodes d'analyse des constructions théoriques. L'analyse logique faite sur un certain langage-objet, sur une certaine construction discursive, dévoilera les mêmes éléments structuraux, la même combinaison et les mêmes relations entre les éléments structuraux de la construction cognitive, sans rapport avec le temps, le contexte discursif, l'intonation, etc. L'analyse sémiotique, au contraire, c'est une analyse *médiate par le contexte*, par tout ce qui tient aux circonstances de la production de la séquence discursive, aux relations réciproques entre l'émetteur et le récepteur de celle-ci.

Nous allons essayer d'illustrer les assertions ci-dessus en prenant pour exemple des séquences discursives élémentaires. Soit les trois énoncés suivants:

- (1) Iassy est situé *au nord de* Bucarest.
- (2) Bucarest est situé *au sud de* Iassy.
- (3) Iassy et Bucarest sont *en relation de «au nord de»*.

Du point de vue de l'analyse logique, les trois séquences discursives sont équivalentes, c'est-à-dire qu'elles expriment la même proposition logique (la même pensée, le même jugement sur la «description d'état» à laquelle elles se réfèrent). Du point de vue linguistique (plus exactement, sémiotique: le point de vue du système de signes employé et des relations entre ces signes), nous sommes devant

⁸ Krampen, idem, p. 77.

trois phrases distinctes. Les signes et leurs combinaisons, l'ordre des mots dans la phrase, les accents sont différents (de certains points de vue) dans chacune des trois phrases. L'analyse logique révèle que les trois phrases expriment une même et unique «situation» de la pensée. L'analyse sémiotique dévoile des «relations de coopération» différentes pour les trois situations présentées.

La pensée est la même et unique (parce que nous sommes bâtis pareillement, selon les mêmes matrices générales de la rationalité, qui ont en vue la pensée et son fondement); par contre, les possibilités de l'exprimer par l'intermédiaire des signes sont très diverses (parce que nous sommes formés dans des milieux culturels – d'institution des signes – très divers, d'une part, et, d'autre part, parce que l'institution a un certain degré d'arbitraire, un certain degré de subjectivité). Loin d'être un handicap, une limitation, la possibilité d'illustrer la pensée de façon différente donne la beauté, l'individualité aux interventions discursives, elle leur donne cette «marque de l'époque», mais aussi la «marque de l'existence individuelle», qui les rendent attractives. Ce n'est pas pareil d'avoir la description d'un drame réel donnée par le procureur ou présentée à travers la mise en scène de Shakespeare. Pensez à *Othello*! Et pourtant, si étrange que cela pourrait être, l'ordre logique des fondements est le même!

Nous sommes là en présence d'une relation de «coopération», d'une modération réciproque des deux types d'ordres, induits par les deux méthodes: l'ordre logique (propre à l'analyse logique) et l'ordre rhétorique (propre à une analyse sémiotique); cette «coopération» tente une «mise en équilibre» des fondements strictement rationnels avec des fondements tenant à d'autres ressorts de la personnalité (des ressorts affectifs, attitudeaux, moraux, etc.). Cette coopération – lorsqu'elle se réalise de la manière la plus profitable – a des effets des plus productifs pour la relation de communication dans laquelle la pensée du locuteur est transmise à l'interlocuteur.

L'unicité de la pensée et la différenciation du signe, c'est un état dont nous percevons l'évidence dans le cas le plus frappant, celui de la production des constructions théoriques en langues différentes. Les énoncés «Maria îl iubește pe Victor» et «Marie aime Victor» expriment la même proposition logique, la même pensée; c'est leur analyse sémiotique qui va dévoiler l'existence de deux phrases différentes. De plus – et nous avons là la preuve du fait que le signe est institué arbitrairement, par une règle d'institution – pour un Roumain qui ne parle pas le français, la pensée exprimée dans la deuxième phrase restera en dehors de sa compréhension, vu que le récepteur ne connaît pas les «règles du signe». C'est «l'unicité de la pensée» qui rend possibles les traductions, c'est-à-dire qui donne la possibilité de trouver des propositions linguistiques (des phrases) différentes pour la même proposition logique.

(d) Des différences entre l'analyse logique et l'analyse sémiotique peuvent être remarquées en regardant sous la perspective du mécanisme de fonctionnement et de l'amplitude de chacune. L'analyse logique a en vue le «fonctionnement» de la pensée dans son acte de reproduction et de perpétuelle mise en relation, c'est-à-dire qu'elle est intéressée par la manifestation de la pensée (de l'idée) en soi, se fondant sur la correctitude du passage d'une pensée à une autre, en bannissant de ses priorités d'investigation tout ce qui se trouve hors des limites des «métamorphoses» de la pensée et de l'acte de fondation de celle-ci (*le sujet*, qui est le porteur de la pensée; *l'objet*, qui représente la matérialisation de la pensée et *le contexte* dans lequel la pensée se produit et se développe, etc.). De ce point de vue, l'analyse sémiotique dépasse en amplitude, de beaucoup, l'analyse où le signe est vu comme «transporteur» de la pensée. L'analyse sémiotique vise le fonctionnement du signe (ou du texte-signé) dans un triple conditionnement: dans sa relation avec d'autres signes (c'est le domaine de la syntaxe), en relation avec la réalité que le signe représente (c'est le domaine de la sémantique) et en relation avec le sujet qui l'utilise le système de signes (c'est le domaine de la pragmatique).

En définitive, c'est la finalité différente des deux entités – la pensée et le signe – qui donne leurs différences d'amplitude, de perspective. La pensée est analysée sous la perspective de son bien-fondé et des relations qu'elle entretient avec d'autres pensées (et aussi, certes, des fondements de ces relations), tandis que le signe est analysé sous la perspective de son impact sur l'altérité. Alors que l'analyse logique étudie la pensée en soi, dans ses manifestations intrinsèques déterminées par les cadres de la rationalité, l'analyse sémiotique étudie «la sortie hors de soi» de la pensée, par l'intermédiaire du signe. Or, «la sortie hors de soi» présuppose une attention spéciale accordée à l'exactitude de la pensée (le fait de transmettre à l'autre exactement la même pensée qui nous domine), et là, ce qui nous intéresse c'est le rapport de la pensée avec la réalité à laquelle elle se réfère (perspective sémantique), et aussi une attention spéciale accordée à l'exactitude de la réception de la pensée transmise (c'est-à-dire, si le récepteur entrera en possession de la même pensée par l'intermédiaire du signe), et là nous avons la perspective pragmatique.

On pourrait en déduire une idée intéressante qui aurait pour résultat un rapprochement des deux méthodes d'analyse. En prenant la pensée comme signe (et nombreux l'ont fait: Peirce, par exemple, qui tenait le terme de logique pour un autre nom donné à la sémiotique), alors l'analyse logique serait une «syntaxe de la pensée», et cette idée renverrait à une perspective interrelationnelle des pensées dans l'acte de leur production et de leur manifestation.

Nous allons nous en tenir là pour ce qui est du signalement des différences entre la méthode de l'analyse logique et la méthode de l'analyse sémiotique dans

l'investigation de divers produits cognitifs. Le fait d'avoir insisté sur les

9

différences ne devrait point suggérer qu'il y a une distance infranchissable entre les deux méthodes, qu'une «collaboration» entre elles serait impossible. Au contraire, nous y avons assumé une idée des *Topiques* d'Aristote, selon laquelle, pour établir, pour déterminer l'individualité des choses ressemblantes il faut en établir les différences, et pour faire voir l'individualité des choses éloignées l'une de l'autre, il faut en établir les ressemblances. Les ressemblances pour les choses ressemblantes sont évidentes, de même que les différences entre les choses éloignées.

3. LA DISTINCTION *PHRASTIQUE-TRANSPHRASTIQUE* COMME ASSOMPTION MÉTHODOLOGIQUE

Cette distinction – dont l'origine transparaît au travers de sa dénotation même – c'est un problème qui tient aux sciences de la littéralité ou, pour essayer d'être plus précis dans l'expression, à toutes les sciences visant la notion de «texte», dans n'importe quelle de ses acceptions. Ce préjugé – car nous pensons qu'il y a préjugé – voile un peu les modalités de fonctionnement de cette distinction dans des espaces cognitifs des plus divers, et plus précisément dans les démarches scientifiques qui créent les instruments élémentaires de travail pour les sciences de la littéralité: la démarche logique, par exemple, la démarche sémiotique, la démarche psychologique, et d'autres encore.

Il serait peut-être le cas de nous expliquer quant à la «largeur» de notre vue sur la distinction phrastique-transphrastique.

Dans quelque domaine de la connaissance humaine que ce soit, l'image du «tout» est accablante. Devant cette image d'un tout qu'on devrait faire entrer dans une matrice explicative, l'esprit humain a probablement ressenti, au début, un sentiment d'impuissance; mais, il a vite récupéré et il a essayé de trouver la voie la plus «profitable» pour aboutir à une explication vraiment adéquate et plausible du «fait scientifique» qui se présentait comme un *tout*, comme une intégralité. Qu'est-ce qu'il a fait, l'esprit humain? Il s'y est pris en manière cartésienne, c'est-à-dire comme se le proposait le grand savant français: «diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre; [...] conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme

par degrés jusques à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres»⁹.

Les sciences dont nous venons de parler – et d'autres encore – s'y sont pris de la même façon, dans l'esprit d'une «méréologique» intéressante et profitable du

10

point de vue scientifique.

La logique a été incapable d'étudier l'enchaînement de raisonnements présents dans des argumentations, des explications, des démonstrations, comme si c'était un «*donné*» qu'on peut saisir d'un coup. C'est pourquoi elle a suivi les exigences cartésiennes, c'est-à-dire qu'elle a distingué et analysé avec extrême précision les divers types de raisonnements et en a tiré les lois de ces raisonnements pour voir ensuite comment ils participent au *tout*. La psychologie s'est souvent retrouvée «agressée» par l'entité psychique de la personnalité humaine, ce qui a fait qu'elle l'ait étudiée «chaque section à la fois» et c'est à peine après une étude minutieuse qu'elle a procédé à la reconstruction explicative de la personnalité humaine comme un tout¹⁰. La sémiotique a fait de même, mais nous pensons que ce n'est pas le lieu pour insister là-dessus.

La conclusion s'impose: l'étude de tout «fait scientifique» est dominée par l'idée de segmenter le fait jusqu'à en obtenir les dimensions des segments les plus avantageuses pour le but de la recherche. La science du texte – ou science de la littérature – a fait de la sorte et il en a résulté la distinction entre *phrastique* et *transphrastique*, qui occupe aujourd'hui une place importante dans les discussions sur la littéralité ou sur la discursivité. Cette dernière a pour objet, généralement parlant, le discours littéraire, or celui-ci ne peut être analysé qu'en considérant chaque composant principal séparément pour voir ensuite la manière dont il participe à la *construction* et au *fonctionnement* du discours comme totalité.

Il en résulte deux fondements pour le fonctionnement de la distinction phrastique-transphrastique dans tout domaine de la connaissance et surtout dans la connaissance et l'analyse de la discursivité: le premier est un *fondement d'ordre épistémologique*, le deuxième est un *fondement d'ordre historique*.

Du point de vue de la connaissance scientifique – on en est donc au fondement épistémique – il est bien connu que *l'analyse* précède *la synthèse*. Il faut

⁹ R. Descartes, *Discours de la méthode, suivi des Méditations métaphysiques*, Paris, Flammarion, 1927, p. 14.

¹⁰ Pour montrer que ce n'est pas par hasard que nous avons parlé de l'apport en «instruments de travail» de la psychologie (entre autres) pour les sciences de la littéralité, nous convoquons, en support, les démarches du «nouveau criticisme» (voir, par exemple, I. A. Richards, *Principles of Literary Criticism*, où l'auteur se propose d'abandonner les procédés traditionnels d'investigation de la littéralité et propose aussi la fondation d'une pratique d'investigation basée sur les recherches de la psychologie moderne).

d'abord «décomposer» un *tout* à expliquer en éléments pour passer ensuite à l'investigation minutieuse de chaque composant; bref, une connaissance en détail des articulations du *tout*. Or, tout cela tient à l'opération d'analyse logique. Lorsque le but poursuivi par l'analyse est atteint, c'est le tour à la synthèse logique, laquelle, prenant pour base les éléments mis en évidence dans l'étape précédente, refait l'image du *tout*, c'est-à-dire qu'elle refait l'intégralité du «fait scientifique». Voici une observation de Titu Maiorescu à ce sujet: «[...] l'étude de l'argumentation, qui est l'objet de la logique, comporte deux recherches: l'une qui

11

défait les éléments dont toute argumentation est composée, qui les analyse un par un et qui met en évidence les relations partielles existant entre eux, telles qu'elles résultent de l'analyse qu'on a faite. Cela s'appelle logique élémentaire ou analytique. L'autre opération – la synthèse – a en vue l'agencement de ces éléments dans l'acte d'argumentation, et elle montre les diverses voies que l'intelligence humaine prend pour faire passer à d'autres la conviction acquise relativement à une idée; or, puisque ces voies s'appellent avec un terme venu du grec «méthodes», cette partie de la logique s'appelle **⑥** «Méthodologie ou Logique synthétique».¹¹

Nous nous devons de préciser que cette «refonte» n'est ni la somme des éléments discernés par l'analyse, ni l'évocation complète de leurs mécanismes, mais une mise en évidence des modalités de fonctionnement de l'entier (ou *tout*), et ce fonctionnement dépend de ses composants.

L'analyse du texte littéraire est donc passée à la «décomposition» du texte en éléments (et c'est comme ça qu'on est arrivé à son *niveau phrastique*); la synthèse du texte littéraire s'est employée à dévoiler le fonctionnement du texte en tant qu'intégralité (et c'est comme ça qu'on est arrivé au niveau *transphrastique* du texte).

Voyons un peu l'argument historique.

Dans tout domaine de la connaissance, les premiers pas dans l'investigation du «fait scientifique» sont hésitants, ils sont faits à propos de faits extrêmement simples et capables d'assurer aux généralisations une certaine «intuitivité». Les généralisations, telles qu'on peut obtenir grâce à ces investigations, sont elles aussi hésitantes. Autrement dit, dans tout domaine, la connaissance débute par l'investigation des «unités minimales» – l'investigation du «phrastique» – pour proposer ensuite, après maintes hésitations et enthousiasmes incontrôlés, des visions d'ensemble – plus précisément, une explication du «transphrastique». Ça va pour tous les débuts, dans tous les domaines de la connaissance scientifique. Dans ce qui suit, nous allons essayer de trouver des réponses à certaines questions, par le biais d'exemples.

¹¹ Titu Maiorescu, *Scrieri de logică*, București, Editura Științifică și Enciclopedică, 1988, p. 171.

Première question: pourquoi, dans la logique traditionnelle, la théorie des notions était un chapitre essentiel de l'analyse logique? C'est parce que les notions étaient (dans la conception de ces temps-là) les éléments les plus simples auxquels on pouvait arriver en décomposant les raisonnements et dont l'analyse pouvait dire des choses quant à leur fonctionnement. Le niveau phrastique de l'analyse était essentiel.

Mais pourquoi est-ce que la théorie des notions a perdu de nos jours son importance? Parce que la logique d'aujourd'hui c'est une logique au niveau de la synthèse, ou au niveau d'analyses d'ordre transphrastique, tenant à la théorie des systèmes axiomatiques où, évidemment, le rôle tenu par la notion est insignifiant.

12

Et encore, pourquoi est-ce que, dans la *Grammaire de Port-Royal*, l'énoncé simple était l'élément essentiel de l'analyse? Pourquoi, même quand elle analyse les «figures rhétoriques», une telle grammaire ne le fait qu'en se référant aux énoncés simples? C'est parce que les analyses étaient à leur début et elles ne visaient que le niveau intuitif, phrastique, du fait scientifique. On parle aujourd'hui de plus en plus souvent des grammaires textuelles, des grammaires du récit, etc., et là tous les renvois sont faits au niveau transphrastique.

C'est le moment – après avoir traité des fondements (épistémique et historique) de la distinction entre phrastique et transphrastique, prise comme instrument méthodologique d'analyse – de présenter aussi les critères selon lesquels on peut faire cette distinction, sans quoi il n'y aurait pas la possibilité d'utiliser ladite distinction en tant qu'instrument méthodologique.

Il va de soi que *l'amplitude de la séquence discursive* est un des critères de distinction (en nous tenant, certes, dans les limites des discussions sur le domaine des textes). Comment faire pour dire, sur les alignements de l'amplitude textuelle, où finit le phrastique et où commence le transphrastique? Pour une possible réponse, nous faisons appel aux écrits de Heinrich Plett. Celui-ci se propose de déterminer le squelette méthodologique, l'armature de ce qu'il appelle «la science intégratrice du texte» («*integrative Textwissenschaft*»), et il croit la trouver, cette armature, dans la tripartition de Morris – déjà présente, sous une terminologie différente, chez Peirce – entre syntaxe, sémantique et pragmatique. Selon Plett, «cette science du texte porte l'attribut d'«interprétation» parce qu'elle met en valeur toutes les possibilités de dimensionner le texte. Son objet primordial c'est la textualité, c'est-à-dire les conditions de constitution du texte. [...] Cette science du texte est englobante et générale à la fois: elle n'admet aucune autre science du texte qu'elle-même, elle est absolue».¹²

¹² Trad. d'après la version roumaine du texte: H. Plett, *Știința textului și analiza de text: semiotică, lingvistică, retorică*, București, Editura Univers, 1983, p. 51.

Construite sur les trois coordonnées principales (la syntaxe, la sémantique et la pragmatique), la science du texte – qui se veut, on l’a vu, intégratrice – est forcée à reconnaître que la distinction *niveau phrastique-niveau transphrastique*, qu’elle assume comme présupposition méthodologique, n’est en fait qu’une idéalisation de la situation concrète de la discursivité. Et cela parce que le texte se manifeste dans l’intégralité de ses relations inter-sémiques, en même temps comme relation entre les signes (donc, une construction gouvernée par des règles), comme relation entre les signes et leur *dénotatum* (donc, comme sens) et comme relation entre les signes et le récepteur (donc, en tant qu’intentionnalité).

«L’engagement du texte sous la perspective de n’importe quelle des trois dimensions n’arrive à expliciter qu’un seul aspect, certes, important, de celui-ci. Toutefois, isoler tout à fait une des dimensions du texte s’avère impossible. Une

13

syntaxe isolée renonce à la réalité du signe et aussi à celui qui utilise le signe; bref, à la signification communicative du texte. Une pragmatique isolée va négliger la combinaison des éléments textuels et de leur contenu dénotatif. À une sémantique isolée il manque la relation structurale du signe et aussi le concret de son inclusion dans des situations communicatives concrètes de transmission du message.»¹³

Voyons maintenant comment on peut mettre à profit les ressources de cette «science intégratrice du texte», fondée sur la tripartition de Morris, pour déterminer un critère de fonctionnement acceptable de la distinction entre le caractère phrastique et le caractère transphrastique d’un texte. C’est par la mise au travail de chacune des dimensions relevées (syntaxe, sémantique, pragmatique) pour l’analyse du texte que Plett détermine trois niveaux de ce type d’analyse, des niveaux qui ont en vue l’étendue (ou l’extension) du texte, les limites (ou les délimitations) et la cohérence du texte. Évidemment, chacune de ces exigences de l’analyse pourrait avoir un rôle significatif dans notre construction en marge de la distinction phrastique-transphrastique, mais on se rend compte que les deux premières (l’étendue et la délimitation) paraissent être plus liées à la question de l’amplitude textuelle (au fond, la distinction phrastique-transphrastique tient, *grosso-modo*, au problème de l’amplitude), tandis que la question de la cohérence ne saurait intéresser que dans le but de rendre les deux premiers critères encore plus discriminatoires.

La construction d’un texte (d’un discours, en général) a à la base un principe combinatoire. Il est évident qu’à ce premier niveau agissent les règles de la syntaxe. Les sons de la parole (ou les lettres qui les reproduisent en écrit) sont des éléments primaires (phonèmes-graphèmes), et l’effet de l’application d’une combinatoire à ce niveau c’est des unités de niveau supérieur (unités secondaires) qui sont les mots (les morphèmes). On va même observer que le passage des signes

¹³ Idem, p. 50.

élémentaires, primaires (les sons), aux signes secondaires (les mots) n'est pas une simple combinaison de sons (ça veut dire qu'il ne tient pas seulement au registre syntaxique). Or, l'insertion d'un sens engage le côté sémantique du texte (du mot, dans notre cas). On va donc retenir que le passage du signe primaire (le son) au signe secondaire (le mot) c'est le passage du syntaxique au sémantique. Comment est distribuée «la valeur» de ces registres dans la construction de ce cas spécial de texte qui est le mot? Nous pensons que ça se passe dans l'esprit d'une «coopération égalitaire», vu que l'existence d'un mot dans une langue dépend en la même mesure des «règles de la bonne formation des mots» dans cette langue (donc, de la syntaxe) et de l'institution d'un sens (donc, d'exigences d'ordre sémantique). Ce

14

n'est que cette unité entre la correctitude syntaxique et la garantie sémantique qui donne au mot un rôle fonctionnel dans une langue donnée et un «statut» bien déterminé.¹⁴

L'acte combinatoire ne s'arrête pas là. À l'aide des mots on construit une sorte d'«unités tertiaires» (les phrases) susceptibles de respecter les règles de bonne formation propres à la langue dans laquelle elles sont construites (exigences syntaxiques), d'avoir un sens (de répondre donc à une exigence sémantique tenant à la «référence thématique» du texte), mais, de plus, susceptibles de contenir une intention par rapport au récepteur (de répondre, donc, à des exigences pragmatiques). Nous voilà emmenés à constater un fait significatif et très intéressant pour notre recherche: pour pouvoir exister et remplir ses fonctions, une unité textuelle plus complexe englobe des exigences dont le nombre s'accroît avec le degré de complexité de l'unité, en allant des exigences syntaxiques (dans le cas des unités minimales) aux exigences sémantiques (dans le cas des mots) et aux exigences pragmatiques (dans le cas des phrases). Le son n'a ni sens, ni intentionnalité. Le mot a un sens, mais il manque d'intentionnalité. La phrase a aussi bien sens qu'intentionnalité.

On va noter encore qu'il résulte de notre investigation que chaque unité textuelle englobe, pour fonctionner, toutes les exigences du pallier inférieur (du point de vue de la segmentation). Les exigences syntaxiques sont minimales et elles fonctionnent dans le cas de toutes les unités, allant des plus petites jusqu'aux plus grandes: toutes les unités doivent se soumettre aux «lois de construction» propres à une langue quelconque. Les exigences sémantiques, on les retrouve en

¹⁴ L'affirmation peut paraître une exagération, surtout qu'il est possible de trouver des exemples de situations où des mots sont dépourvus de sens sans pour autant être empêchés de circuler dans une langue (et ils circulent même plus que les mots satisfaisant aux deux exigences). Mais nous prenons Frege en allié: il a montré, en prenant pour base une compréhension bien déterminée de la notion de *sens*, que, s'il y a des mots sans signification, il n'y a pas de mots dépourvus de sens (normalement constitués à l'intérieur d'une langue).

commençant des mots et allant jusqu'aux propositions (linguistiques¹⁵), aux phrases et aux textes de grande étendue. Enfin, les exigences pragmatiques sont signalées à partir du niveau des propositions (linguistiques); on ne va pas avoir affaire à ce genre d'exigences dans le cas des mots.

Nous pensons déceler ici un critère de délimitation entre le niveau phrastique et le niveau transphrastique d'un texte: *on est en présence d'un texte de niveau phrastique lorsque le niveau d'analyse est celui de la proposition (linguistique) et lorsque le sens de ladite proposition couvre, à lui tout seul, l'intentionnalité de la relation communicative, et on est en présence d'un texte de niveau transphrastique lorsque le niveau d'analyse (ou de construction) est celui des combinaisons de propositions (linguistiques) et lorsque les différents sens des propositions assurent la réalisation de l'intentionnalité communicative.*

Comme on peut facilement remarquer, la distinction entre phrastique et transphrastique n'est (et ne peut être) fondée sur le critère syntaxique, mais seulement sur des critères sémantico-pragmatiques (nous tenons à insister sur le fait que seule *la combinaison sémantico-pragmatique* peut constituer un critère de la

15

distinction phrastique-transphrastique, vu qu'aucune des deux dimensions, à elle seule, ne saurait fonctionner comme critère). Pour nous faire bien comprendre, nous allons encore une fois faire appel à un exemple. Soit la phrase:

(1) *Tu dois finir aujourd'hui le texte pour le journal.*

C'est une construction relativement simple. L'opération de segmentation – que nous empruntons à Benveniste¹⁶, pour en faire un instrument de travail – met en lumière le fait que nous avons affaire à une phrase composée de plusieurs mots («tu», «devoir», «finir», ...), lesquels, à leur tour, sont faits d'unités minimales (les sons). La phrase (1) respecte les règles syntaxiques du jeu de la langue (le français) et elle ne pourrait pas être construite autrement. Les règles de la grammaire (règles syntaxiques) sont strictes. Il n'y a pas moyen de remplacer, par exemple, dans le jeu combinatoire que nous sommes en train de pratiquer, «finir» par «finisses», vu que les règles de la grammaire française imposent l'emploi de l'infinitif et non du subjonctif après le verbe «devoir». Et ainsi de suite, pour chaque élément (mot) de la construction, une règle de grammaire.

Puis, la phrase (1) couvre un sens: de sa construction on déduit facilement la «pensée» exprimée (pour employer la terminologie de Frege). Certes, l'existence du sens et le fait que ce sens puisse être «perçu» dépendent de la correctitude syntaxique de la construction (c'est-à-dire, de la correctitude de la combinaison d'unités linguistiques). Si, avec les mêmes mots, on avait une construction du

¹⁵ L'ambiguïté du terme «*proposition*» (surtout dans un texte où le linguistique se mêle au logique) nous pousse à faire cette précision.

¹⁶ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, v. 1, Paris, Gallimard, 1966, pp. 119–131.

genre «Le texte finir pour le journal aujourd'hui tu dois», la saisie du sens serait difficile et l'interprétation du message du texte aurait peu de chances; si l'éludation des règles allait plus loin et que l'on aurait quelque chose du genre «Soid, nifirut ..., etc.», les chances d'avoir un décodage du message chez le récepteur seraient nulles. Le fonctionnement du sens de la phrase (résultant de la combinaison des sens des mots) dépend donc de la façon dont on respecte les exigences syntaxiques.

Troisièmement, la phrase porte en elle une intention dont son sens est le véhicule. Son intentionnalité est double: l'une, primaire, consiste en *la compréhension du sens de la phrase*; l'autre, secondaire, consiste en une «invitation» à accomplir l'action véhiculée par le sens («finir le texte»). Nous avons donc affaire au niveau de la phrase, à l'existence d'un sens que la phrase couvre et à la saisie d'une intention assurée par le seul sens de la phrase. Partant de nos assumptions, nous pourrions dire que nous sommes en présence d'un texte de niveau phrastique.

Prenons maintenant la séquence discursive suivante:

(2) *Tarrou le regarda et, tout d'un coup, lui sourit.*

Ils suivirent un petit couloir dont les murs étaient peints en vert clair et où

16

flottait une lumière d'aquarium. Juste avant d'arriver à une double porte vitrée, derrière laquelle on voyait un curieux mouvement d'ombres, Tarrou fit entrer Rambert dans une très petite salle, entièrement tapissée de placards. Il ouvrit l'un d'eux, tira d'un stérilisateur deux masques de gaze hydrophile, en tendit un à Rambert et l'invita à s'en couvrir. Le journaliste demanda si cela servait à quelque chose et Tarrou répondit que non, mais que cela donnait confiance aux autres.¹⁷

On va suivre la même procédure d'analyse. La segmentation dévoile la possibilité d'aller jusqu'aux éléments ultimes de cette séquence discursive, ce que nous n'avons pas dans l'intention de faire. Nous allons nous arrêter au niveau des phrases qui la composent, vu qu'il est évident qu'il n'y a pas de possibilité de surprendre les distinctions entre phrastique et transphrastique au-delà de ce niveau.

Et qu'est-ce qu'on constate?

Chaque phrase a un sens («Tarrou le regarda», «tout d'un coup [il] lui sourit», «ils suivirent un petit couloir» etc., etc., etc.) et ces sens sont assez éloignés l'un de l'autre. De plus, nous constatons que chaque phrase, considérée en elle-même, a une intentionnalité, parfois différente de celle des autres. Par exemple, la phrase «Tarrou fit entrer Rambert dans une très petite salle, entièrement tapissée de placards» a une intention descriptive, tandis que la phrase «Tarrou répondit que non, mais que cela donnait confiance aux autres» a plutôt une

¹⁷ Albert Camus, *La peste*, Moscou, Editions du Progrès, 1969, p. 254.

intentionnalité appréciative-prescriptive. La séquence, dans son ensemble, a comme tonalité dominante une certaine intentionnalité (peut-être, celle de signaler l'inutilité de tout effort lorsqu'il s'agit de combattre un fléau comme l'épidémie de peste). Cette intentionnalité ne se réalise à travers aucune des intentions décelées dans les phrases – quand elles sont prises séparément –, mais il s'agit de la participation de tous les sens et de toutes les intentions des phrases. La séquence est une combinaison de phrases, chacune ayant un sens et une intentionnalité; l'intentionnalité de la séquence est déterminée par le cumul de tout cela. Nous sommes donc là en présence d'un *texte de niveau transphrastique*.

Des remarques sont nécessaires quant aux situations où l'on pourrait avoir «violations» du critère de distinction entre niveau phrastique et niveau transphrastique. Il y a des cas où des séquences discursives («textuelles») ne sont formées que d'une seule phrase (parfois réduite à un seul mot), porteuse de plus d'un sens, et pourtant elle doivent être considérées comme «textes transphrastiques».

Des phrases comme

- (3) *Ah, c'est donc toi!* ou
- (4) *Le voilà enfin!* ou encore
- (5) *Que vois-je?*

sont des exemples d'énoncés minimaux, lesquels doivent être considérés pour des unités transphrastiques de la discursivité, bien que l'application de notre critère

17

porte à la conclusion que ce sont des unités phrastiques. La multitude des sens que chacune des phrases (3), (4) et (5) porte et à travers lesquels se réalise l'intention de communication de celui qui les met en circulation donne droit à assumer que l'on a affaire au niveau transphrastique. L'énoncé de la phrase (3), par exemple, laisse voir un sens descriptif (on prend connaissance de la personne apparue brusquement), mais aussi un sens valorisant («cest donc toi, non?!») ou même un sens affectif (en laissant voir les sentiments éprouvés en contact avec la personne en question). Chacun de ces sens s'ajoute aux autres pour donner le sens global (dénotatif) de l'énoncé de (3). De même pour (4) et (5), où la multitude des sens assure plus de performativité et, donc, un meilleur accomplissement de l'intention du locuteur.

Peut-être est-ce justement ce que les logiciens de Port-Royal proposaient à la réflexion en mettant en évidence la distinction entre les *idées principales* qui sont portées à notre conscience par une séquence discursive et les *idées accessoires* desquelles se font accompagner les premières et qui nous parviennent surtout à travers ce que l'on appelle *langage figuré*. Celui-ci apporte quelque chose de plus, en dehors de l'idée principale, dominante, du texte. Que ce soit une allusion, une ironie, une remarque supplémentaire, nous savons qu'il y a *quelque chose d'autre*, au-delà de l'idée principale. Et il faut dire que parfois ces idées accessoires sont

plus importantes, plus performantes que les idées principales dans une intervention discursive. Leur manifestation dans une situation de sémiologie met en œuvre, outre les ressources linguistiques, des ressources d'ordre extra-linguistique. C'est ce que l'on trouve exprimé dans la *Logique de Port-Royal*¹⁸: «Quelquefois ces idées accessoires ne sont pas attachées aux mots par un usage commun, mais elles y sont seulement jointes par celui qui s'en sert; et ce sont proprement celles qui sont excitées par le ton de la voix, par l'air du visage, par les gestes et par les autres signes naturels qui attachent à nos paroles une infinité d'idées qui en diversifient, changent, diminuent, augmentent la signification, en y joignant l'image des mouvements, des jugements et des opinions de celui qui parle.»

Quand les séquences discursives plus amples (contenant, donc, plusieurs unités phrastiques) sont considérées comme phrastiques, les choses semblent plus simples, vu que de telles situations sont rares, même très rares.

Mais, en général, si les exigences des critères sont remplis, encadrer le texte est chose facile. Or, un texte de plus grande amplitude répond, en général, aussi aux critères d'ordre syntaxique (c'est une combinaison de phrases, unités phrastiques par excellence) et aux critères d'ordre sémantique (chaque phrase a un sens et c'est le cumul de tous ces sens qui assurent l'accomplissement du but de l'intervention discursive), qu'aux critères d'ordre pragmatique (il dévoile une intention générale faite de toutes les intentions spécifiques des phrases). Il serait

18

peut-être bien de traiter également de la situation où une combinaison de phrases ne dévoile qu'*un sens* à travers toutes les phrases engagées, mais l'existence d'un tel cas est peu probable au niveau concret.

En final des considérations ci-dessus, nous tenons à retenir l'attention sur le fait que la signification particulière de la distinction entre phrastique et transphrastique tient plutôt à la discursivité littéraire (dans l'acception la plus large du terme) et elle reste presque insignifiante pour d'autres types de discours (comme le discours scientifique, par exemple). Pourquoi? Parce que les trois critères de distinction (syntaxique, sémantique, pragmatique) fonctionnent ensemble au plus haut niveau seulement dans le discours littéraire et dans les discours similaires. Le discours littéraire doit être syntaxiquement correct et il doit, à la fois, couvrir un sens (ou plusieurs sens) et assurer une intention (autre que l'intention strictement descriptive, qui est quasi-générale). Quant au discours scientifique (et on va faire référence au cas le plus «dur»: la démonstration formalisée), il doit être *syntactiquement* correct (il doit respecter les règles de bonne formation des composants), mais nous avons des doutes quant à sa possibilité de couvrir un sens

¹⁸ *Logique de Port-Royal, suivie de trois fragments de Pascal* [...], avec une introduction et des notes par Charles Jourdain, Paris, Hachette, 1861, p. 80.

(on parle pourtant des possibles interprétations de la symbolistique d'une démonstration formalisée) et encore moins sommes-nous convaincus de son intentionnalité (c'est-à-dire, sa dimension pragmatique).

Et encore, si, dans le cas du discours littéraire, la distinction entre idées principales et idées accessoires est essentielle (pour la fonctionnalité même d'un tel discours), dans le cas du discours scientifique, une telle distinction est superflue. Notons aussi que les représentants du Cercle de Vienne (Carnap, Neurath, Hahn, etc.) ont proposé la méthode de l'«analyse logique du langage» pour déterminer nettement les théories scientifiques; ils avaient comme principe de travail la décomposition de la théorie en éléments toujours plus simples, jusqu'au niveau des propositions élémentaires (propositions de protocole) intuitivement évidentes, mais ils n'ont pas pensé qu'on pouvait distinguer – à base de critères très nets – entre ces unités minimales et la théorie dans son ensemble (comme domaine du transphrastique).

Nous pensons avoir réussi à articuler – sur les alignements de la tripartition sémiotique: syntaxe, sémantique, pragmatique – un critère à l'aide duquel on peut déterminer, dans la pratique concrète des analyses discursives, lesquelles de plusieurs séquences discursives tiennent au domaine du phrastique et lesquelles appartiennent au transphrastique. Certes, nous n'oublions pas que nous nous trouvons dans un champ labile, avec des éléments interpénétrables et que, donc, ce critère n'est (et ne peut être) absolu. Une chose reste certaine, néanmoins: le critère peut mettre en évidence la différence entre phrastique et transphrastique *du point de vue de la tonalité dominante*.

4. CONCLUSION

¹⁹ En prenant appui sur les distinctions *phrastique-transphrastique* et *analyse logique-analyse sémiotique*, nous avons obtenu – nous le pensons – un instrument valable qui pourrait servir dans une tentative de classification des productions théoriques sur la relation entre la logique et le langage. Il y en aura qui s'inscrivent dans la perspective logique sur le niveau phrastique, d'autres, dans la perspective sémiologique sur le niveau phrastique; il y en aura aussi qui s'inscrivent dans la perspective logique sur le niveau transphrastique et enfin d'autres qui s'inscrivent dans la perspective sémiotique sur le niveau transphrastique.

la méthode		
le niveau d'analyse	Analyse logique	Analyse sémiotique

Niveau phrastique	Les grammaires générales	Ferdinand de Saussure
Niveau transphrastique	O. Ducrot (pour une part de ses travaux)	R. Barthes

Dans le tableau ci-dessus, nous proposons une classification des théories concernant la relation entre *logique* et *langage*, avec des exemples pris sur l'espace français. Mais il nous paraît évident que l'instrument que nous proposons peut très bien fonctionner pour analyser, organiser, classifier d'autres domaines encore, pourvu qu'ils aient trait à la discursivité.